



**76^E ENQUÊTE DE CONJONCTURE
SEMESTRIELLE AUPRÈS DES PME**

**LES PME EXPRIMENT DES
DOUTES POUR 2023**

Janvier 2023

Des perspectives d'activité assombries pour 2023

Après un net rebond en 2021, permis par la levée des restrictions sanitaires, l'activité ralentit en 2022, même si elle reste plutôt dynamique : à +27, le solde d'opinion relatif à l'activité des TPE-PME cette année recule de 8 points sur un an mais reste largement supérieur à sa moyenne de long terme (+14). L'activité est plus dynamique pour les entreprises exportatrices et innovantes. Dans un contexte de légère atténuation des difficultés d'approvisionnement, les dirigeants de TPE-PME ont en outre un peu revu à la hausse leur prévision de croissance d'activité pour 2022, par rapport à ce qui était anticipé à la mi-année: ils tablent sur une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires en 2022 de +5,7 % (+4,9 % prévu en mai). Côté emploi, alors que les difficultés de recrutement restent prégnantes cette année (proche des niveaux d'avant crise), les embauches sont restées dynamiques, en se tassant légèrement sur le deuxième semestre. Les dirigeants ont en très large majorité (72%) augmenté les salaires de leurs collaborateurs.

L'activité dans le Tourisme continue d'être particulièrement dynamique (solde d'opinion à +57, +40 points sur un an), et dans une moindre mesure les Transports (indicateur à +44, soit +12 points sur 1 an). L'activité ralentit en revanche dans les autres secteurs, le plus nettement dans le Commerce et la Construction. L'Industrie résiste mieux : à +36, l'indicateur perd 10 points sur un an mais reste très largement au-dessus de sa moyenne de long terme (+16).

Les difficultés d'approvisionnement tendent à se stabiliser, voire s'atténuer légèrement. La part des TPE-PME y faisant face est de 72 % (74 % en mai dernier), dont 60 % déclarant qu'elles limitent leur activité (62 % en mai). 13 % des entreprises déclarent que ces tensions se sont récemment estompées (4 % il y a 6 mois). La hausse des coûts de l'énergie pèsent plus particulièrement, même si l'impact sur le résultat des TPE-PME reste limité à ce stade: 55 % des dirigeants jugent que l'évolution du coût de l'énergie a un impact négatif significatif sur le résultat de leur entreprise mais seuls 5 % estiment que cela fait basculer leur résultat en territoire négatif en 2022 (environ 10 % dans l'Industrie et le Tourisme).

Les dirigeants sont une large majorité à répercuter les hausses de coûts sur leurs prix de vente en 2022 (72 % d'entre eux les ont augmenté). Face à l'augmentation des coûts, les entreprises semblent également contraintes de puiser dans leur PGE: 57 % d'entre elles en ont consommé une grande partie (47 % il y a un an). Elles sont 5 % à craindre un non remboursement de leur prêt.

Dans ce contexte, la situation de trésorerie des TPE-PME se dégrade. L'indicateur perd 11 points sur un an à -9 mais reste au-dessus de sa moyenne de longue période, après avoir rejoint son plus haut niveau historique il y a un an, à +2. La situation financière des TPE-PME est attendue en détérioration au cours des six prochains mois : l'indicateur prévisionnel sur la situation de trésorerie recule de 3 points pour s'établir à -15, soit nettement sous sa moyenne de long terme (-4).

Les TPE-PME bénéficient toujours de conditions de financement favorables mais celles-ci commencent à se durcir: 12 % d'entre elles déclarent rencontrer des difficultés pour financer leur trésorerie et 11 % pour financer leurs investissements (+2 points en six mois). Elles mentionnent plus d'obstacles à l'investissement ce semestre. En particulier, le coût du crédit est bien plus cité (34 % contre 10 % il y a un an), dans un contexte de net resserrement de la politique monétaire en réaction à la forte inflation.

Dans ce contexte, la part des TPE-PME ayant investi ou qui envisagent de le faire en 2022 est stable sur un an (47 %), mais est inférieure à son niveau observé avant crise (51 % fin 2019). Les montants investis sont en ralentissement cette année. Le solde d'opinion perd 8 points à -1, soit un peu au-dessus de sa moyenne de long terme (-2). Bien que la part de TPE-PME industrielles investissant en 2022 reste élevée (59 % contre 58 % fin 2019), les montants investis ralentissent sensiblement (l'indicateur perd 16 points, restant légèrement au-dessus sa moyenne de longue période).

Les TPE-PME se montrent plus pessimistes pour 2023. L'indicateur prévisionnel d'activité chute de 25 points sur un an à +6 et se retrouve inférieur de 11 points à sa moyenne de longue période. La forte incertitude entourant l'environnement économique, les difficultés d'approvisionnement, anticipées encore prégnantes, et la facture énergétique attendue en hausse, expliquent vraisemblablement ce repli. Dans ce contexte de contraintes de production encore anticipées importantes, 55 % des entreprises comptent augmenter leur prix de vente en 2023, 47 % d'une ampleur au moins aussi importante qu'en 2022. L'inflation resterait ainsi substantielle.

Les entreprises industrielles apparaissent plus vulnérables aux hausses de prix de l'énergie. Elles sont en effet en proportion plus nombreuses à devoir renouveler leur contrat d'électricité à prix fixe avant fin 2023 ou avoir un contrat indexé sur le prix de marché (35 % contre 20 % tous secteurs confondus). Le poids de leur facture énergétique dans leur chiffre d'affaires est en outre plus important que la moyenne : supérieur à 3 % pour 39 % des entreprises industrielles contre 30 % tous secteurs confondus. De ce point de vue, les TPE-PME du Tourisme (65 % ayant une facture énergétique pesant plus de 3 % du CA) et des Transports (51 %) sont également vulnérables.

Dans ce contexte peu favorable et surtout incertain, les embauches seraient moins dynamiques en 2023 même si elles résisteraient mieux que l'activité. Côté salaires, les augmentations concerneraient 42 % des TPE-PME, 14 % les voyant plus importantes qu'en 2022.

L'investissement se tasserait également en 2023 : l'indicateur sur l'évolution anticipé des dépenses d'investissement est en recul de 7 points sur un an à +11 et passe sous sa moyenne de long terme (+14).

Cette étude se base sur les réponses de 4 590 TPE-PME (1 à 249 salariés), reçues entre le 2 et 28 novembre 2022.

CE QU'IL FAUT RETENIR

1

En 2022, l'activité et les embauches ralentissent tout en restant plutôt dynamiques, dans un contexte de fortes contraintes de production .

Les TPE-PME tablent sur une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de +5,7 % en 2022 après +7 % estimé l'an passé. Le solde d'opinion perd 8 points sur un an pour s'établir à +27, un niveau nettement supérieur à sa moyenne de long terme (+14). Les difficultés d'approvisionnement freinent la reprise, même si elles se sont légèrement estompées ce semestre. Si les embauches marquent un peu le pas, l'indicateur reste bien au-dessus de sa moyenne de long terme.

2

Après une situation très favorable l'an passé, la trésorerie des TPE-PME se dégrade ce semestre, une tendance qui se poursuivrait au cours des six prochains mois

En dégradation au cours des 6 derniers mois, la trésorerie des TPE-PME reste à un niveau plutôt confortable. Le solde d'opinion perd 4 points depuis mai, mais demeure au-dessus de sa moyenne de long terme (-9 contre -15). Elle poursuivrait néanmoins sa dégradation au 1^{er} semestre 2023, l'indicateur concernant la trésorerie des 6 prochains mois perdant 3 points, à -15, dans un contexte de hausse de la facture énergétique, affectant les résultats, et plus généralement de coûts de production élevés.

3

Pour faire face aux hausses de coûts, un nombre croissant de TPE-PME puisent dans leur PGE

Parmi les TPE-PME ayant souscrit à un PGE, 57 % déclarent en avoir utilisé la majorité (dont 38 % la quasi-totalité), proportion en hausse de 3 points sur six mois et de 10 points sur un an. 5 % craignent ne pas pouvoir le rembourser.

4

En 2022, l'investissement se tasse, dans un contexte de hausse du coût de financement

47 % des TPE-PME déclarent investir en 2022, une proportion stable par rapport à 2021 mais inférieure à celle d'avant crise (51 % fin 2019). L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis perd 8 points sur un an à -1, alors que le coût du crédit devient un frein à l'investissement important pour 34 % des TPE-PME. La part des dirigeants confrontés à des difficultés d'accès au crédit reste toutefois faible (12 %).

5

Pour 2023, les perspectives d'activité s'assombrissent, dans un contexte très incertain

Le solde d'opinion sur l'évolution anticipée de l'activité chute de 25 points à +6, en-dessous sa moyenne de longue période (+17). Les incertitudes restent présentes, en particulier quant à l'évolution des tensions sur les approvisionnements et de la facture énergétique. Les dépenses d'investissement marqueraient un coup d'arrêt (solde d'opinion en baisse de 7 points, proche des niveaux de 2012-2013).

6

La hausse de la facture énergétique en 2023, attendue par la majorité des TPE-PME, pourrait encore un peu plus freiner leur activité voire remettre en cause des projets

En particulier, plus du tiers des TPE-PME industrielles sont exposées à court terme au risque lié la forte hausse du prix de l'électricité (ayant un contrat à prix fixe renouvelable d'ici fin 2023 ou indexé sur le prix de marché).

Les chiffres clés

+27

SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2022

EN HAUSSE DE 3 POINTS SUR SIX MOIS MAIS EN BAISSÉ DE 8 POINTS SUR UN AN

72%

PART DES TPE-PME RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

2 POINTS DE MOINS QU'EN MAI 2022

34 %

PART DES TPE-PME QUI CITENT LE COÛT DU CRÉDIT COMME OBSTACLE À L'INVESTISSEMENT

EN HAUSSE DE 24 POINTS SUR UN AN

+6

SOLDE D'OPINION SUR LES PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ EN 2023

EN BAISSÉ DE 25 POINTS SUR UN AN

57%

PART DES TPE-PME QUI DÉCLARENT AVOIR DÉPENSÉ PLUS DE LA MOITIÉ DE LEUR PGE

5% ONT PEUR DE NE PAS ÊTRE EN MESURE DE LE REMBOURSER

35%

PART DES PME INDUSTRIELLES EXPOSÉES D'ICI FIN 2023 AU RISQUE LIÉ AUX FORTES ÉVOLUTIONS DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

20 % DE L'ENSEMBLE DES TPE-PME

SOMMAIRE

- 01. ACTIVITÉ ET EMPLOI**
- 02. SITUATION FINANCIÈRE, ACCÈS AU CRÉDIT ET INVESTISSEMENT**
- 03. PERSPECTIVES 2023**
- 04. MÉTHODOLOGIE**



01.

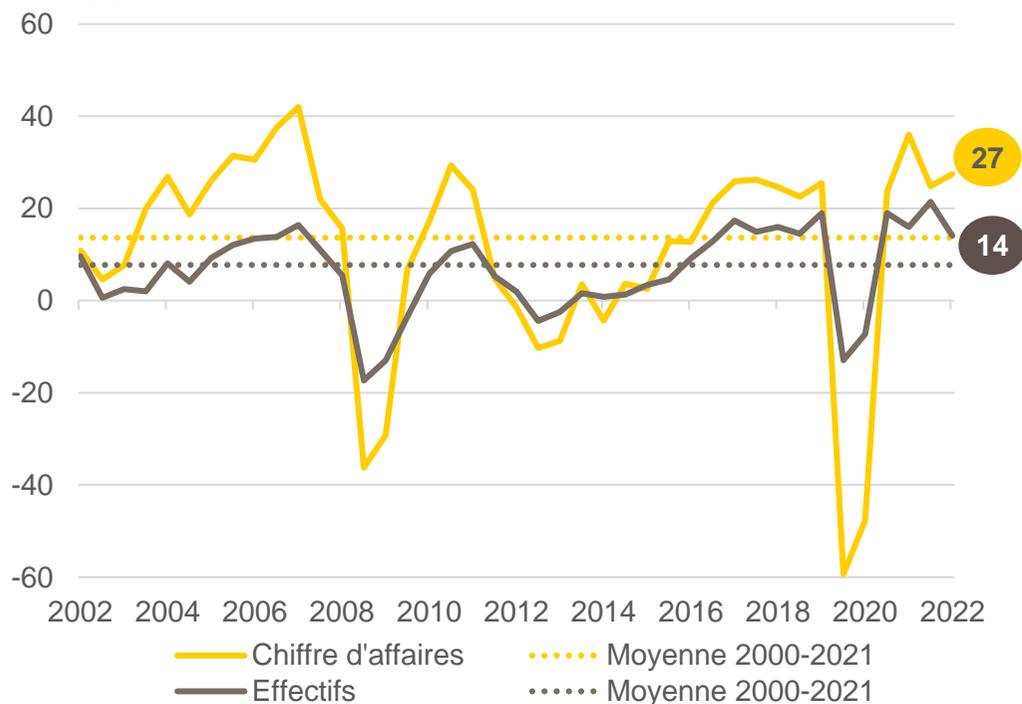


ACTIVITÉ ET EMPLOI

Ralentissement de l'activité et des embauches en 2022

L'activité est attendue en ralentissement en 2022 mais elle resterait dynamique sur l'ensemble de l'année. Les embauches sont également en léger ralentissement mais sont restées à ce stade solides.

• **GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS**
SOLDE D'OPINION EN %



Note de lecture : le solde des opinions opposées sur l'évolution de l'activité pour cette année est passé de +25 à +27 entre les interrogations de mai 2022 et novembre 2022.
Champ : total (N=4590)

Source : Bpifrance Le Lab

Les chefs d'entreprises tablent sur un ralentissement de leur chiffre d'affaires en 2022 par rapport à 2021, même s'ils s'avèrent un peu plus optimistes qu'en mai dernier.

- Le solde d'opinion relatif à l'évolution du chiffre d'affaires à la fin de l'année 2022 est en hausse sur un semestre (+3 points) mais recule sur un an (-8 points) pour s'établir à +27, un niveau nettement supérieur à sa moyenne de long terme (+14). Les chefs d'entreprise sont 46 % à anticiper une hausse de leur activité en 2022 (-6 points sur 1 an) et 19 % une contraction.
- Par rapport à ce qui était anticipé en mai, les dirigeants de TPE-PME ont un peu revu à la hausse leur prévision de croissance d'activité pour 2022, dans un contexte de légère atténuation des difficultés d'approvisionnement. 60% des dirigeants estiment qu'elles ont un impact sur l'activité de leur entreprise (62% en mai) et 13% jugent que ces difficultés se sont récemment estompées (4% en mai). Désormais, ils tablent en moyenne sur un chiffre d'affaires en hausse de +5,7 % sur l'année 2022 (contre +4,9 % en mai). En ralentissement par rapport à 2021 (+7,0 % en novembre dernier pour 2021), la croissance du chiffre d'affaires serait cependant supérieure à celle observée en moyenne sur longue période (+2,3% sur 2000-2019). Cette dynamique reste à nuancer, ne reflétant probablement pas seulement une appréciation des quantités vendues, mais également l'augmentation des prix de vente, en réaction à la nette hausse des coûts de production (cf. focus p.10).
- Comme attendu en mai dernier par les chefs d'entreprise, les carnets de commandes ont été moins garnis au 2nd semestre : à +6, l'indicateur perd 5 points sur un semestre et 4 points sur un an mais reste nettement au-dessus de sa moyenne de longue période (-7).
- Les entreprises exportatrices sont, comme habituellement, plus optimistes que leurs homologues non-exportatrices. Le solde d'opinion concernant l'évolution de leur chiffre d'affaires est de +42 (en baisse de 1 point sur 1 an) contre +23 (en baisse de 11 points sur 1 an) pour celles tournées vers le marché intérieur. Dans les deux cas, l'indicateur s'établit au-dessus de sa moyenne de long terme.
- De même, bien qu'en baisse sur un an (-5 points), le solde d'opinion est plus élevé pour les entreprises innovantes (+40) que non-innovantes (+22, -10 points).

Un léger ralentissement des embauches en 2022, qui restent dynamiques.

- L'indicateur relatif à l'évolution des effectifs des TPE-PME s'établit à +14 (-2 points sur 1 an) mais reste bien au-dessus de sa moyenne de long terme (+8).



Dans sa [Note de conjoncture de décembre](#), l'Insee table sur une croissance de l'activité de +2,5 % en 2022, après une croissance de +6,8 % en 2021.

Activité

Des disparités selon les secteurs

L'activité a accéléré en 2022 dans le secteur du Tourisme et des Transports. Ralentissement dans les autres secteurs, en particulier la Construction et le Commerce.

Des évolutions d'activité pour 2022 contrastées selon les secteurs

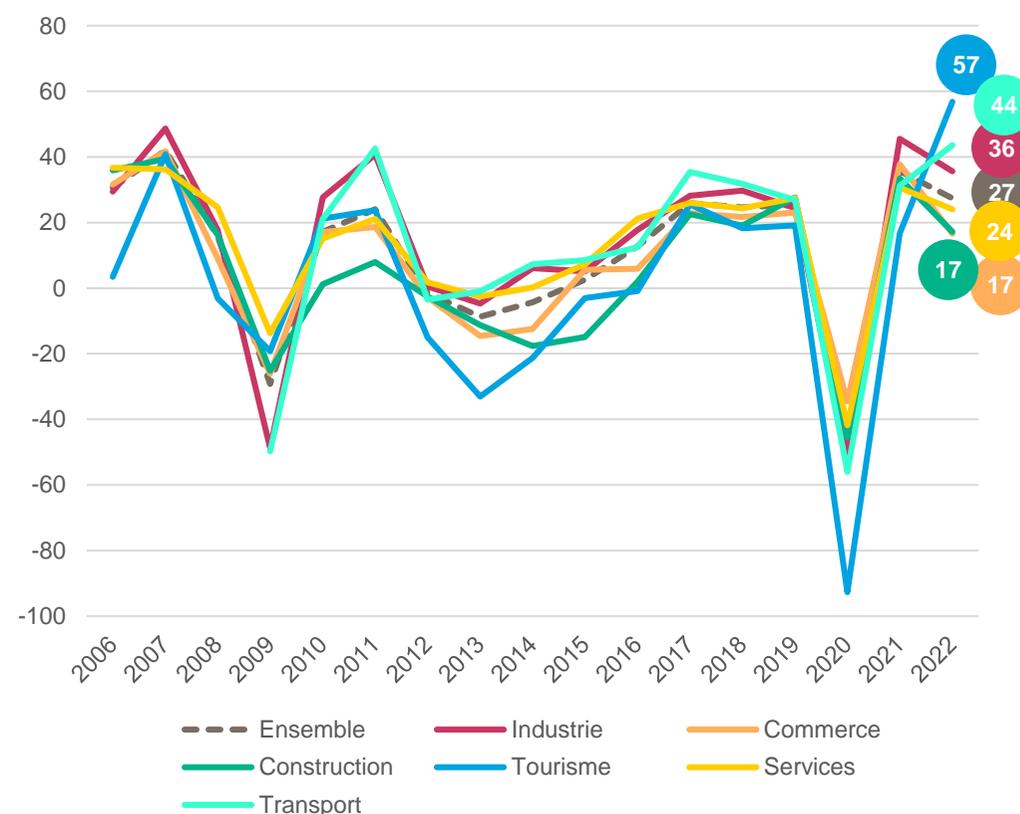
- Les TPE-PME du secteur du Tourisme ont poursuivi leur rattrapage en 2022. Elles sont 69 % à prévoir une hausse de leur chiffre d'affaires cette année (46 % tous secteurs confondus). Le solde d'opinion s'élève à +57 (+40 points sur un an mais -4 points sur le semestre), soit largement au-dessus de sa moyenne de longue période (+2).
- L'activité a été également dynamique dans le secteur des Transports. Le solde d'opinion atteint +44 (+12 points sur 1 an), largement au-dessus de sa moyenne de long terme (+5).
- En revanche, l'activité a ralenti dans les autres secteurs, le plus fortement dans le Commerce et la Construction, toujours pénalisés par les difficultés d'approvisionnement et l'accélération des prix, pesant sur le pouvoir d'achat des ménages et, partant, sur leur consommation et leur investissement. Le solde d'opinion relatif à l'activité s'établit à +17 pour les deux secteurs (respectivement -21 et -16 points sur un an et +8 et +9 sur le semestre), restant ainsi au-dessus de leur moyenne de long terme (+8 pour la Construction et +13 pour le Commerce). Le ralentissement est moins marqué dans l'Industrie : à +36, l'indicateur perd 10 points sur un an (+1 point sur le semestre) mais reste très largement au-dessus de sa moyenne de long terme (+16).

 Cf. focus sectoriel

- Par région, les TPE-PME de Centre-Val de Loire sont les plus optimistes quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2022 (+8,1 %) avec un solde d'opinion de +35 (+1 point sur un an). Pour 2022, la croissance du chiffre d'affaires serait également soutenue et plus élevée qu'en 2021 en PACA et dans une moindre mesure dans le Grand-Est (respectivement +6,8 % et +6,0 %). L'activité serait en revanche la moins dynamique en Nouvelle-Aquitaine (+4,4 %) et en Normandie (+4,6 %).

 Cf. focus régional

GRAPHIQUE 2 : SOLDE D'OPINION SUR L'ACTIVITÉ PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ
SOLDE D'OPINION EN %



Champ : Total (N=4590)

Source : Bpifrance Le Lab

Emploi

Ralentissement des embauches

En 2022, les embauches se poursuivent mais marquent un peu le pas, sauf dans le Tourisme.

Un ralentissement de l'emploi en 2022 s'observe dans l'ensemble des secteurs, hormis le Tourisme en rattrapage sur l'année

- En cohérence avec l'intensité de la reprise, le solde d'opinion sur l'emploi continue d'augmenter fortement dans le Tourisme (+3 points sur 6 mois et +25 points sur 1 an à +19), et s'établit largement au-dessus de sa moyenne de long terme, à -1.
- Malgré un repli sur le semestre (-11), l'indicateur relatif à l'emploi dans l'Industrie, à +18, reste nettement au-dessus de sa moyenne de long terme (+6). Il est en outre stable sur un an.
- Sur un an, les indicateurs relatifs à l'emploi sont en revanche en recul dans tous les autres secteurs, tout en restant au-dessus de leur moyenne de long-terme. Dans les Services, le solde d'opinion perd 11 points sur le semestre et 6 points sur un an, à +15. Les embauches seraient également moins allantes dans la Construction et les Transports, où l'indicateur atteint +9 (respectivement -5 et -2 sur un an).

 Cf. focus sectoriel

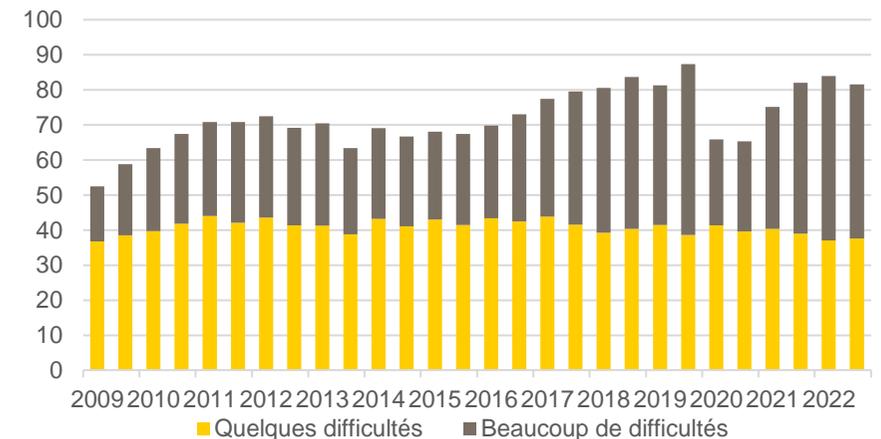
Les créations d'emploi seraient plus allantes chez les PME d'au moins 10 salariés et celles tournées vers l'international.

- Les dirigeants de TPE sont moins optimistes qu'il y a 6 mois quant à l'évolution de leurs effectifs en 2022. Le solde d'opinion sur l'emploi s'inscrit à +3 (-6 points), mais reste au-dessus de sa moyenne de long terme (-1). L'emploi ralentirait en 2022 dans les PME d'au moins 10 salariés (solde d'opinion à +20, soit -8 points sur le semestre et -3 points sur 1 an).
- Comme habituellement, les embauches seraient bien plus allantes dans les entreprises innovantes (-1 point sur 1 an à +27) que non innovantes (-2 point à +9). L'emploi accélérerait dans les PME exportatrices (+3 points sur un an à +23) contrairement à celles centrées sur le marché domestique (-3 points sur 1 an à +11).

Les difficultés de recrutement se stabilisent à un niveau proche de celui observé avant crise sanitaire

- Les difficultés de recrutement se stabilisent sur un an : 82 % des chefs d'entreprise ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés pour le faire et 44 % signalent de grandes difficultés (43 % il y a 1 an). Ces chiffres sont proches des niveaux observés avant la crise sanitaire (respectivement 83 % et 43 % en moyenne sur 2018-2019).
- Ces difficultés sont particulièrement présentes dans la Construction (88 % des dirigeants dont 54 % rencontrent des difficultés sévères) et l'Industrie (respectivement 86 % et 47 % des dirigeants).
- Dans ce contexte de tensions sur les recrutements et d'inflation élevée, 72 % des dirigeants de TPE-PME déclarent avoir augmenté les salaires de leurs collaborateurs en 2022; un tiers leur ont accordé une hausse de plus de 5 % (cf. focus p. 10).

• GRAPHIQUE 3: PART DES PME AYANT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (EN %)



Note de lecture : Les données de novembre 2019 sont à interpréter avec précaution en raison d'une légère modification dans la question posée aux entreprises.

Champ : Total (N = 4590)

Source : Bpifrance Le Lab



D'après la DARES, 373 100 emplois sont vacants dans les entreprises de 10 salariés ou plus au 3^e trimestre 2022, soit une hausse de +77 % par rapport au niveau avant la crise sanitaire.

L'ensemble des secteurs est concerné par la forte augmentation du nombre d'emplois vacants par rapport à fin 2019.

FOCUS

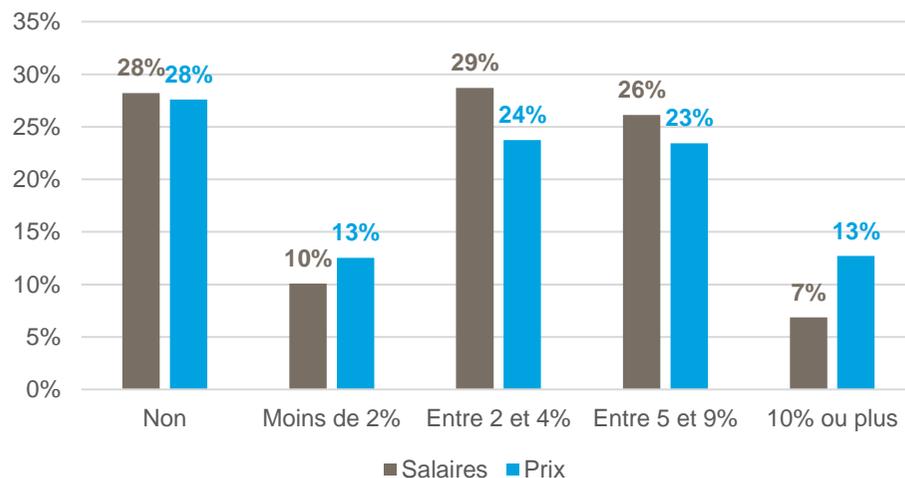
Près de trois quarts des TPE-PME ont augmenté les salaires / prix de vente en 2022

72 % des TPE-PME déclarent avoir augmenté les salaires de leurs collaborateurs en 2022.

- Une entreprise sur trois a augmenté de plus de 5 % les salaires (une hausse de 10 % ou plus concerne 7 % des TPE-PME).
- Les entreprises des Transports et de l'Industrie sont celles ayant le plus accordé de hausses de salaire (respectivement 78 % et 76 % d'entre elles). Les entreprises du Tourisme sont celles qui ont le plus accordé des hausses supérieures à 10 % (15 % d'entre elles).
- 77 % des dirigeants qui rencontrent d'importantes difficultés de recrutement ont augmenté les salaires en 2022, contre 59 % de ceux n'ayant aucune difficulté.

Graphique 4 : Augmentation des salaires et des prix de vente par le TPE-PME en 2022

En %

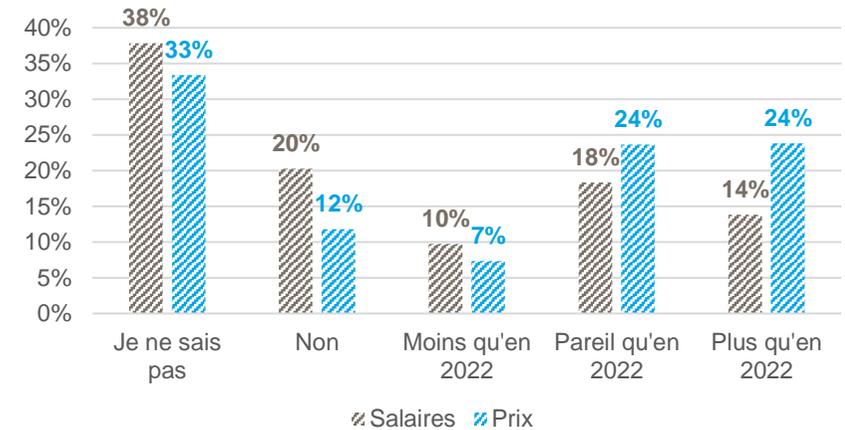


Champ : Total (N=4575)

Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 5 : Augmentation des salaires et des prix de vente anticipés par les TPE-PME en 2023

(En %)



Champ : Total (N= 4575)

Source : Bpifrance Le Lab

Pour 2023, 42 % des TPE-PME comptent accroître les salaires de leurs collaborateurs, 32 % au moins autant qu'en 2022.

- La hausse des salaires concernerait plus fortement les entreprises de l'Industrie: la moitié l'envisage. À l'inverse, la hausse concernerait plus faiblement les entreprises du Tourisme (un tiers).
- Les entreprises faisant face à des difficultés importantes de recrutement sont plus nombreuses à prévoir d'augmenter les salaires de leurs collaborateurs en 2023 que les autres (46 % contre 31 %).

72 % des TPE-PME déclarent avoir augmenté leurs prix de vente en 2022.

- Plus d'un tiers a augmenté de plus de 5 % leur prix (une hausse de 10 % ou plus concerne 13 % des TPE-PME).
- Les entreprises de l'Industrie sont les plus nombreuses à avoir réalisé des hausses de prix (87 %). Elles sont 21 % à avoir appliqué une hausse de 10 % ou plus. À l'inverse, celles des Services ont moins accru leurs prix de vente (54 % d'entre elles).
- 82 % des dirigeants qui rencontrent des difficultés d'approvisionnement ont augmenté leurs prix en 2022, contre 48 % ne faisant pas face à ces tensions.

En 2023, plus de la moitié des TPE-PME (55 %) comptent réaliser des hausses de prix, 47 % d'une ampleur au moins aussi importante qu'en 2022.

- Les hausses de prix concerneraient toujours une part plus élevée des entreprises de l'Industrie : 66 % des dirigeants l'envisagent, et 54 % au moins d'un niveau aussi élevé qu'en 2022.
- Les entreprises faisant face à des difficultés d'approvisionnement sont les plus nombreuses à envisager d'augmenter leur prix de vente (60 % contre 41 %).



02.

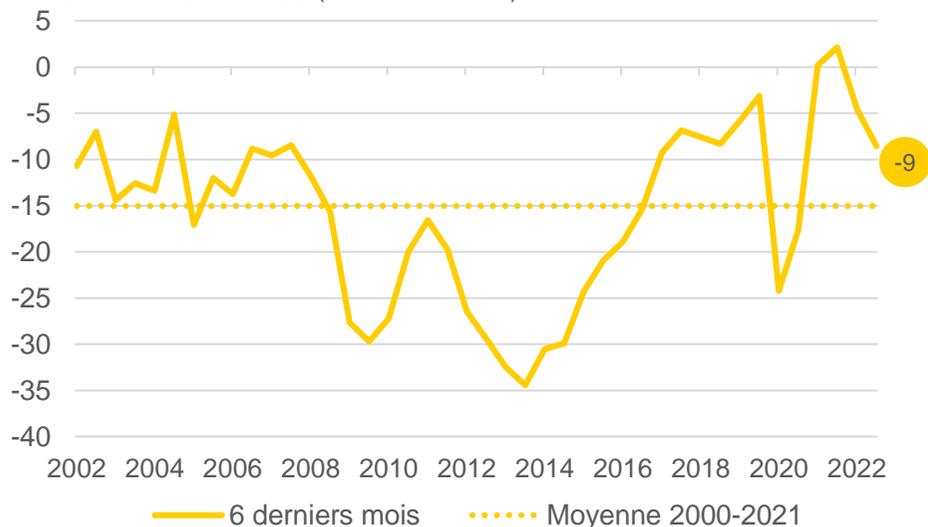


**SITUATION
FINANCIÈRE,
ACCÈS AU CRÉDIT
ET INVESTISSEMENT**

Une dégradation de la trésorerie en 2022, après une situation très favorable en 2021

La situation de trésorerie des TPE-PME se détériore mais est toujours relativement confortable.

• GRAPHIQUE 6 : JUGEMENT MOYEN SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE PASSÉE (SOLDE D'OPINION EN %)

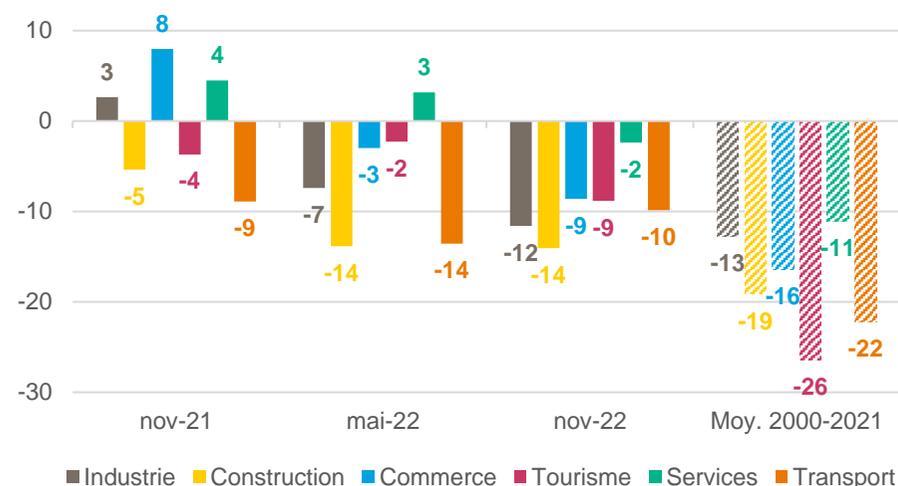


Note de lecture : en novembre 2022, la part des TPE-PME déclarant une trésorerie difficile durant les 6 derniers mois était supérieure de 9 points à la part déclarant une trésorerie facile.
Champ : total (N=4590); Source : Bpifrance Le Lab

Dans un contexte de hausse des coûts de production, la situation de trésorerie des TPE-PME continue à se dégrader au second semestre, partant toutefois d'un niveau très favorable

- À -9, le solde d'opinion sur la situation de trésorerie au cours des 6 derniers mois perd 4 points sur le semestre et 11 sur un an mais reste au-dessus de sa moyenne de long terme (-15). Les TPE-PME sont ainsi moins nombreuses à juger leur situation de trésorerie aisée (16 %) que difficile (24 %).
- Cette dégradation de la trésorerie intervient néanmoins après une situation particulièrement confortable en 2021, grâce aux dispositifs de soutien mis en place lors de la crise sanitaire, parmi lesquelles le Prêt Garanti par l'État (PGE, cf. focus p. 13).

• GRAPHIQUE 7 : JUGEMENT SUR LA SITUATION DE TRÉSORERIE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (SOLDE D'OPINION EN %)



Champ : total (N=4590); Source : Bpifrance Le Lab

- Ce semestre, la dégradation de la situation de trésorerie concerne tous les secteurs sauf la Construction et les Transports. L'indicateur perd 7 points dans le Tourisme, 6 dans le Commerce et les Services, et 4 dans l'Industrie. Il est stable dans la Construction et connaît une amélioration du côté des Transports (+4). Quel que soit le secteur, le solde d'opinion reste au-dessus de la moyenne de long terme.

La rentabilité des TPE-PME serait stable en 2022.

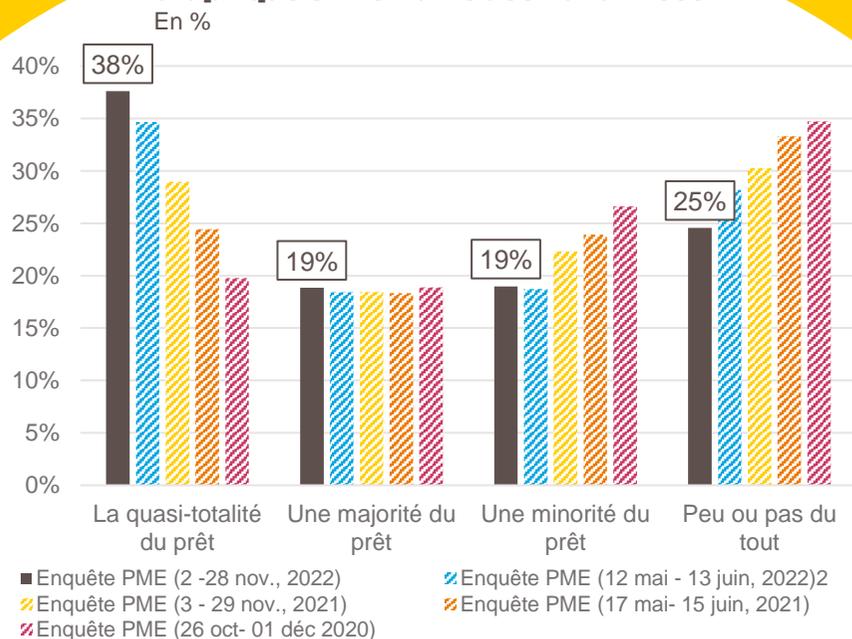
- 76 % des TPE-PME considèrent que leur rentabilité a été « bonne » ou « normale » en 2022, une proportion légèrement inférieure à celle observée pour 2021 (78 % selon l'enquête de mai 2022). Cette part reste inférieure à celle observée avant crise (83 % en 2019 selon l'enquête de mai 2020) mais quasi identique à la moyenne de longue période (75 %)
- La rentabilité en 2022 diminue dans tous les secteurs, sauf les Services (indicateur à +4, en baisse de 8 points sur le semestre). Le solde d'opinion est en baisse dans tous les secteurs sauf le Tourisme (+11 points à -2) et les Transports (stable à -5).

FOCUS

Fin 2022, 57 % des bénéficiaires du PGE l'ont consommé en majorité

Les PGE (Prêts garantis par l'État) ont fortement été sollicités par les TPE-PME pour faire face au choc d'activité lié à l'épidémie de Covid-19. La moitié des entreprises ayant répondu à cette enquête déclarent avoir obtenu un PGE.

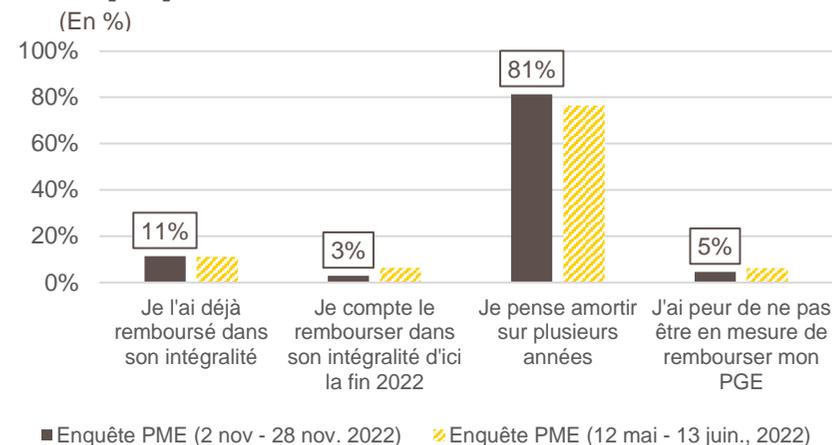
Graphique 8 : Montants des PGE utilisés



Champ : Entreprises ayant demandé et obtenu un PGE (N=2311)

Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 9 : Horizon de remboursement des PGE



Champ : Entreprises ayant demandé et obtenu un PGE (N=2311)

Source : Bpifrance Le Lab

À ce jour, 57 % des dirigeants de TPE-PME ayant obtenu un PGE déclarent l'avoir consommé en majorité (19%) voire dans sa quasi-totalité (38 %), soit une proportion en hausse relativement à mai 2022 (53 %) et à novembre 2021 (47 %). A contrario, la part des TPE-PME ayant principalement gardé le prêt en réserve diminue logiquement pour atteindre 44 % (contre 47 % en mai 2022).

- **Les chefs d'entreprise de la Construction et du Tourisme sont ceux ayant le plus consommé leur PGE.** Ils sont respectivement 61 % et 59 % à déclarer avoir utilisé la majorité voire la quasi-totalité de leur prêt, contre 57 % dans les Transports, 55 % dans les Services et 54 % dans le Commerce et l'Industrie.
- **Les TPE (moins de 10 salariés) sont en proportion un peu plus nombreuses à avoir mobilisé la majorité voire la quasi-totalité du prêt que les PME (57 % contre 54 %).**

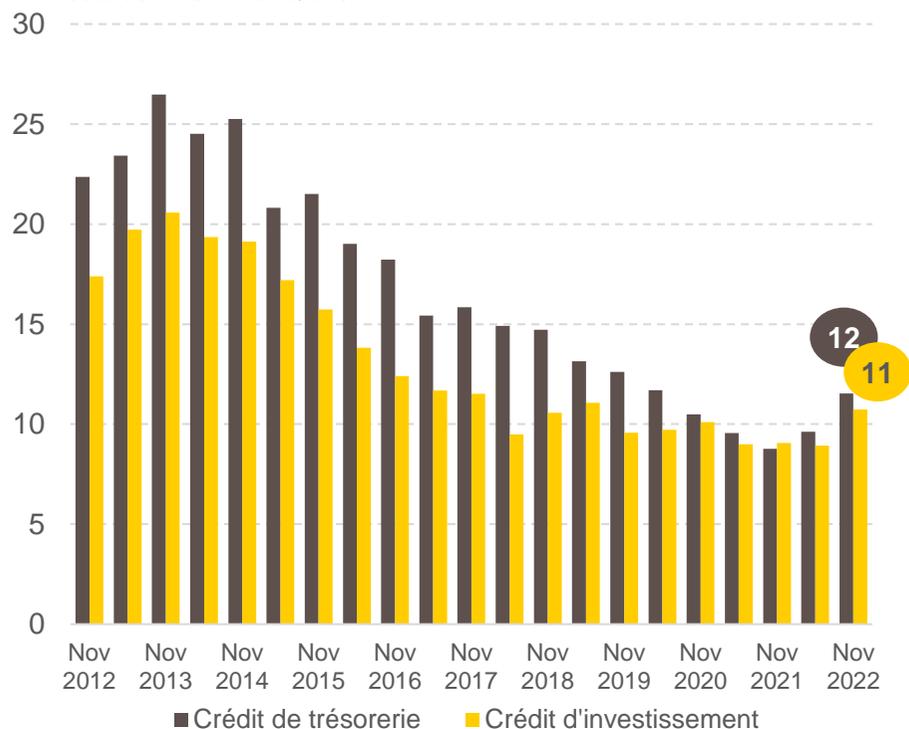
Le risque de non remboursement associé au PGE apparaît toujours à ce stade relativement limité.

- **Environ quatre TPE-PME sur cinq ayant sollicité le dispositif public prévoient un amortissement de la totalité du prêt sur plusieurs années,** une proportion en hausse sur le semestre (76 % il y a 6 mois). 14 % auraient remboursé leur prêt d'ici la fin de l'année: 11 % l'ont déjà intégralement remboursé et 3 % envisagent de le faire d'ici la fin d'année.
- **5 % des répondants craignent un non remboursement de leur prêt,** une proportion proche de celle observée en mai dernier (6 %) et plus généralement de celle observée depuis que la question est posée (entre 4 et 6 % depuis fin 2020).
- **Les TPE-PME du Tourisme sont en proportion plus nombreuses à faire part de cette crainte (10 %), à l'inverse de celles des Transports et des Services (3 %).**

Les conditions d'accès au crédit se durcissent mais restent plutôt aisées

Les conditions d'accès au crédit retrouvent leurs niveaux d'avant crise sanitaire mais demeurent souples. L'accès au crédit s'est plus nettement durci dans le Tourisme, que ce soit pour le financement de la trésorerie ou de l'investissement.

• **GRAPHIQUE 10 : DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU CRÉDIT ASSEZ OU TRÈS DIFFICILE, EN %**



Champ : Total (N=4590)
Source : Bpifrance Le Lab

L'accès au crédit de trésorerie se durcit quelque peu, retrouvant le niveau d'avant crise.

- Dans un contexte de hausse des taux, et alors que le PGE « classique » dans le cadre de la crise sanitaire s'est arrêté au 30 juin 2022, 12 % des TPE-PME déclarent avoir rencontré des difficultés d'accès au crédit de trésorerie, une proportion en hausse sur le semestre (+2 points) et s'approchant du niveau avant crise (13 % en novembre 2019). Les conditions restent néanmoins dans l'ensemble jugées favorables, la part des TPE-PME ayant des difficultés restant en-dessous de la moyenne de long terme (18 %). À noter que depuis avril, les entreprises touchées par la guerre en Ukraine peuvent solliciter le nouveau dispositif de PGE, dit « résilience », dont l'échéance a été prolongée au 31 décembre 2022.
- Au second semestre 2022, l'accès au crédit de trésorerie s'est durci dans les tous secteurs d'activité. La part des TPE-PME ayant des difficultés à financer leur exploitation courante s'accroît le plus fortement dans le Tourisme (+8 points sur le semestre à 21 %). La part est en hausse de 2 points dans les Services et les Transports (à 12 % chacun) et de 1 point dans l'Industrie, la Construction et le Commerce (à respectivement 12 %, 11 % et 8 %).
- Pour les TPE-PME rencontrant des difficultés pour financer leur exploitation courante, le niveau insuffisant d'activité et / ou les perspectives trop incertaines demeure la principale explication, citée par 53 % d'entre elles (une proportion quasi stable: -1 point sur 1 an). Cette proportion grimpe à 66 % dans le Tourisme, mais est en baisse sur un an (-5 points). La deuxième raison la plus citée est la nécessité d'apporter des garanties jugées trop importantes et ce, pour plus d'une TPE-PME sur trois. Cette raison est, en particulier, partagée par les TPE-PME de la Construction et des Services (39 %). Le risque associé au secteur d'activité serait un frein à l'accès aux crédits de court terme pour 30 % des TPE-PME. Ce facteur est particulièrement cité par les TPE-PME du Tourisme (54 %).

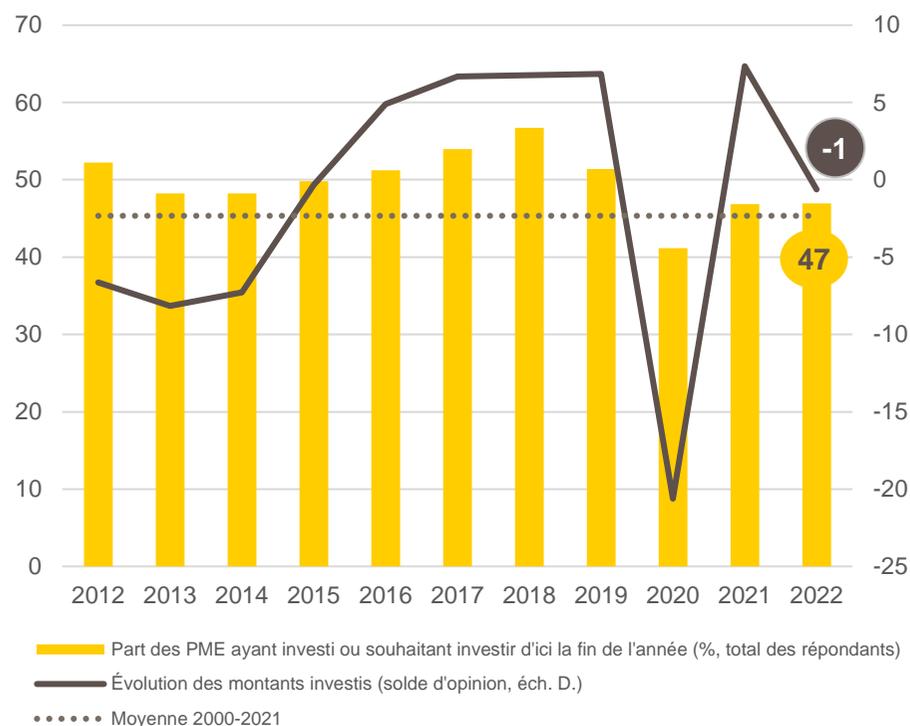
Les difficultés d'accès au crédit d'investissement sont en légère hausse.

- 11 % des TPE-PME déclarent rencontrer des difficultés d'accès au crédit d'investissement, une proportion en hausse de 2 points sur le semestre et sur un an, et qui dépasse très légèrement celle d'avant crise (10 % en novembre 2019).
- Ce resserrement de l'accès au crédit d'investissement depuis un an concerne tous les secteurs, hormis le Commerce. Il est le plus marqué dans le Tourisme (17 % après 13 % en novembre 2021).
- Les entreprises rencontrant des difficultés d'accès au crédit d'investissement citent la fragilité financière de leur entreprise comme la principale raison, une proportion quasi-stable par rapport à ce que l'on observait un an plus tôt (68 % contre 69 %). Le risque associé au secteur d'activité est la deuxième raison qui explique ces difficultés (citée par 26 % des TPE-PME ayant rencontré des difficultés d'accès au crédit d'investissement, en baisse de 3 points sur un an).

L'investissement des TPE-PME ralentit en 2022

En 2022, les TPE-PME sont aussi nombreuses à avoir investi qu'en 2021, mais la croissance des montants est plus modérée qu'en 2021.

• GRAPHIQUE 11 : ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE EN COURS



Champ : Total (N=4590)
Source : Bpifrance Le Lab

47 % des TPE-PME déclarent avoir investi ou prévoient de le faire en 2022, une proportion stable sur 1 an mais toujours inférieure à son niveau d'avant crise (51 % en 2019 et +56 % en moyenne sur longue période).

- Les TPE-PME industrielles sont celles qui, structurellement, investissent le plus, tous secteurs confondus. La part de ces entreprises attestant avoir investi ou prévoyant de le faire cette année atteint 59 % dépassant de peu son niveau d'avant crise (58 % en novembre 2019). Comme habituellement, les TPE-PME des secteurs du Commerce et des Services affichent les parts les plus faibles (39 %). Le secteur des Transports affiche la part la plus éloignée de son niveau d'avant crise (54 % contre 65 % en novembre 2019).

L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis ou prévus cette année perd 8 points sur un an pour s'établir à -1, un niveau légèrement supérieur à sa moyenne de long terme, de -2.

- L'investissement en 2022 s'inscrirait en net ralentissement chez les TPE-PME de l'Industrie: l'indicateur perd 16 points sur un an, restant au-dessus sa moyenne de long terme (-1). Les montants investis se tasseraient également dans la Construction, le Commerce et les Services: respectivement -8, -6 et -7 points à -6, -2 et -1, en-dessous de leur moyenne de longue période (hormis pour le Commerce). À l'inverse, dans le Tourisme et les Transports le solde d'opinion gagne respectivement 8 et 5 points sur un an, pour atteindre +2 et +3, soit des niveaux sensiblement supérieurs à leur moyenne de long terme (respectivement -7 et -2).

Peu d'évolution du côté des sources de financement, de même que des destination de l'investissement.

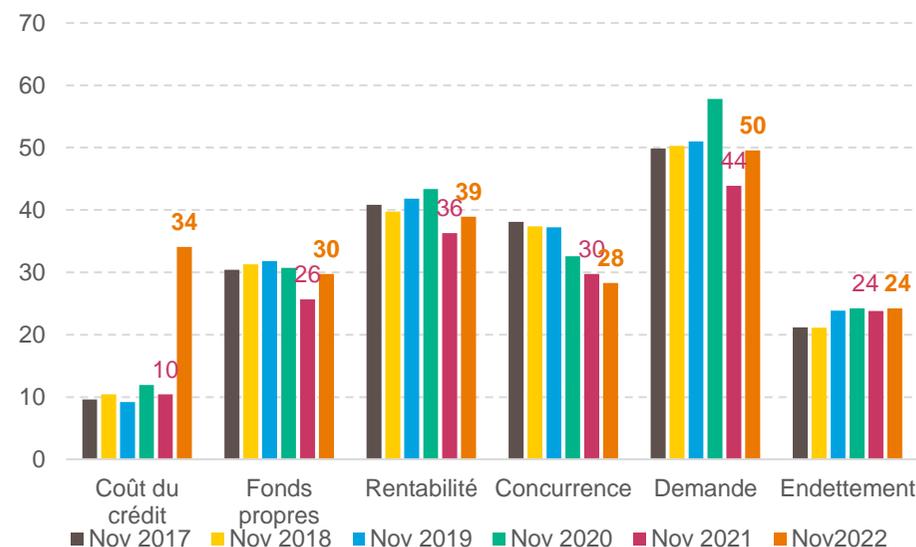
- La part des TPE-PME envisageant un recours au financement bancaire perd 1 point sur un an, pour atteindre 36 %. Les TPE-PME se sont principalement autofinancées, à hauteur de 40 %, une proportion identique il y a 1 an.
- Par destination, les chefs d'entreprise déclarent augmenter légèrement leurs investissements mobiliers (matériels, véhicules, équipements divers): 53 % après 52 % il y a un an. Les investissements immobiliers (terrains, construction, aménagement des locaux existants) et incorporels (fonds de commerce, brevets etc.) seraient en légère baisse sur un an (respectivement 42 % après 43 % et 5 % après 6 %).

Le coût du crédit, un obstacle à l'investissement en nette hausse

En 2022, les contraintes de débouchés restent le principal frein à l'investissement, en hausse sur un an. En nette augmentation, le coût du crédit est désormais considéré comme un obstacle par plus du tiers des TPE-PME.

- **La faiblesse de la demande constitue, comme habituellement, le principal obstacle à l'investissement**, citée par 50 % des TPE-PME, en hausse sur 1 an (44 % en novembre 2021) et s'approchant du niveau d'avant crise (51 % en novembre 2019). Les TPE-PME de la Construction sont les plus nombreuses à citer la faiblesse de la demande comme un frein à l'investissement (54 % contre 40 % en novembre 2021), avec celles du Commerce (52 % contre 44 % en novembre 2021) et de l'Industrie (52 % contre 47 % il y a un an). À contrario, l'investissement des TPE-PME du Tourisme et des Transports souffrirait moins des contraintes de demande que l'an passé (respectivement 45 % et 47 % après 56 % et 48 % en novembre 2021). Les TPE-PME des Services sont les moins nombreuses à citer la faiblesse de la demande comme un frein à l'investissement, mais elles sont en hausse (44 % contre 39 % il y a un an).
- **La faiblesse de la rentabilité est le deuxième obstacle mentionné par les dirigeants** (39 %) en hausse par rapport à l'an passé (36 %). Les TPE-PME du Tourisme sont un peu plus nombreuses que l'an passé à la considérer comme un obstacle important voire insurmontable à l'investissement (46 % après 41 % en novembre 2021), avec celles de l'Industrie et des Transports (respectivement 43 % après 40 % et 43 % il y a un an).
- **Alors qu'il était un frein mineur, le coût du crédit devient le troisième frein à l'investissement**, cité par 34 % des TPE-PME contre 10 % en novembre 2021. Cette évolution est cohérente avec la forte hausse des taux d'intérêt sur les crédits aux sociétés non financières, dans un contexte d'inflation élevée et de normalisation de la politique monétaire (cf. encadré).
- **Les contraintes de bilan identifiées par les TPE-PME augmentent.** L'insuffisance de fonds propres est évoquée comme un obstacle à l'investissement par 30 % des dirigeants contre 26 % il y a un an, mais toujours moins qu'avant crise (31 % en novembre 2019). L'endettement excessif est cité par 24 % des TPE-PME, une proportion similaire à celle observée il y a 1 an.

• **GRAPHIQUE 12 : JUGEMENT SUR LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT**
IMPORTANT OU INSURMONTABLE, EN %



Champ : Total (N=4590)

Source : Bpifrance Le Lab



La hausse du coût du crédit s'inscrit dans un contexte inflationniste, qui a poussé la Banque Centrale Européenne (BCE) à normaliser sa politique monétaire. Le programme d'achat d'actif de la BCE a cessé en juillet. Le 2 novembre, elle a relevé ses taux directeurs pour la 3^e fois depuis fin juillet, de 75 points de base. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de la BCE s'établit en novembre à 2 %, contre 0 % en début d'année.



03.

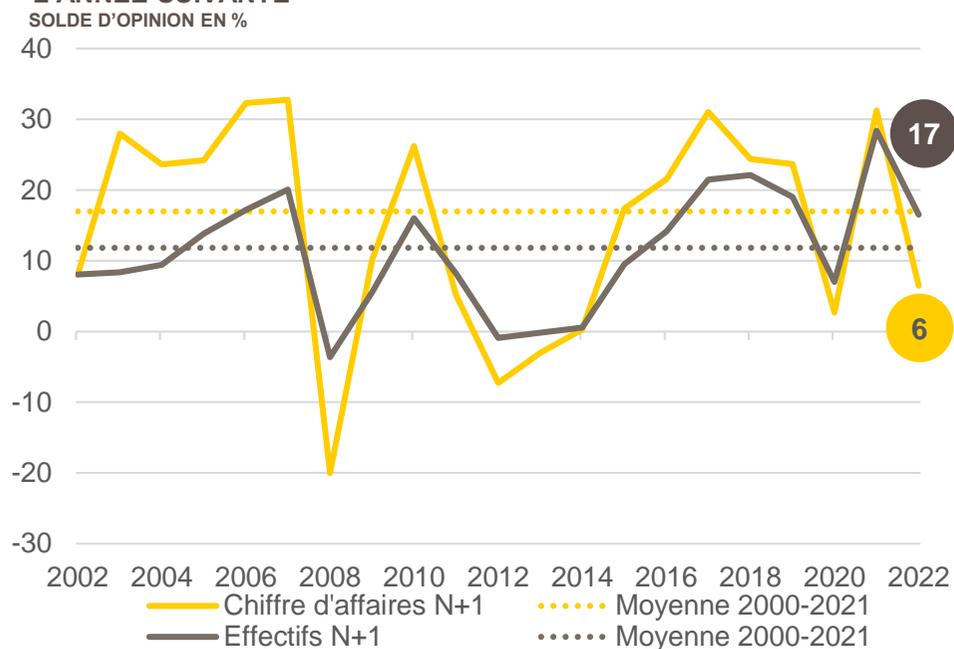


**PERSPECTIVES
2023**

Net ralentissement de l'activité attendu en 2023

L'indicateur relatif à l'évolution de l'activité en 2023 est en net repli, mais reste au-dessus des niveaux constatés lors des précédentes crises. Les embauches seraient résilientes.

• GRAPHIQUE 13 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI POUR L'ANNÉE SUIVANTE



Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité anticipée pour l'année suivante a reculé de 25 points sur 1 an pour s'inscrire à +6 en novembre 2022 pour 2023.

Champ: Total (N=4590); Source : Bpifrance Le Lab

Les dirigeants sont plutôt pessimistes quant aux perspectives d'activité de leur entreprise pour 2023.

- Les TPE-PME anticipent un très net ralentissement, dans un contexte où elles sont nombreuses à estimer que les difficultés d'approvisionnement vont perdurer (37 % pensent qu'elles vont durer plus d'un an et 42 % sont dans l'incertitude) et à anticiper une nette hausse de leur facture énergétique en 2023 (cf. focus p.21). Le solde d'opinion sur les perspectives d'activité en 2023 chute à +6 (-25 points sur 1 an) et se retrouve en-dessous de sa moyenne de long terme (+17).
- Conjointement, le jugement sur les carnets de commande des 6 prochains mois est en forte dégradation sur un an et passe en territoire négatif : -21 points à -8, sous sa moyenne de long terme (+4). Il perd 25 points dans l'Industrie à -8, sous sa moyenne de longue période (+6).
- Pour 2023, l'indicateur d'activité est en net repli pour tous les secteurs. Le repli est le plus marqué dans le Tourisme (-48 points), après une année 2022 toutefois très dynamique. À +10, l'indicateur reste au-dessus de sa moyenne de long terme. Il passe en revanche sous la moyenne de long terme pour tous les autres secteurs. S'il reste positif dans l'Industrie (+7), les chefs d'entreprise de la Construction, du Commerce et des Transports sont plus nombreux à prévoir une diminution de leur activité qu'une hausse (soldes à respectivement -3, -1 et -1).

Les dirigeants d'entreprises prévoient des embauches moins dynamiques en 2023, mais résilientes.

- L'indicateur prévisionnel relatif aux effectifs diminue à +17 (-12 points sur 1 an) mais reste au-dessus de sa moyenne de long terme (+12).
- Si l'ensemble des secteurs anticipent un ralentissement des embauches, les soldes d'opinion se trouvent néanmoins au-dessus de leur moyenne de longue période hormis pour le secteur des Transports. Celui-ci serait plus particulièrement touché par la décélération des embauches avec un solde d'opinion atteignant +6 (-14 points sur 1 an), égal à sa moyenne de long terme. Les entreprises du secteur des Services et de l'Industrie sont plus optimistes et affichent le solde d'option le plus élevé (+21, respectivement -12 et -14 points sur 1 an).
- Dans un contexte où le marché du travail resterait résilient, 42 % des dirigeants comptent augmenter les salaires de leurs collaborateurs en 2023, dont 14 % de manière plus prononcée qu'en 2022 (cf. focus p.10).



Dans leurs prévisions de novembre-décembre 2022, les instituts de prévision tablent sur un net ralentissement de l'activité française en 2023. La croissance atteindrait +0,6 % selon l'OCDE, +0,4 % selon la Commission européenne ou encore +0,3% selon la Banque de France.

En 2023, la trésorerie poursuivrait sa dégradation

Dans un contexte de hausse de la facture énergétique et de persistance des difficultés d'approvisionnement, les dirigeants s'attendent à une dégradation de la trésorerie et de la rentabilité de leur entreprise en 2023.

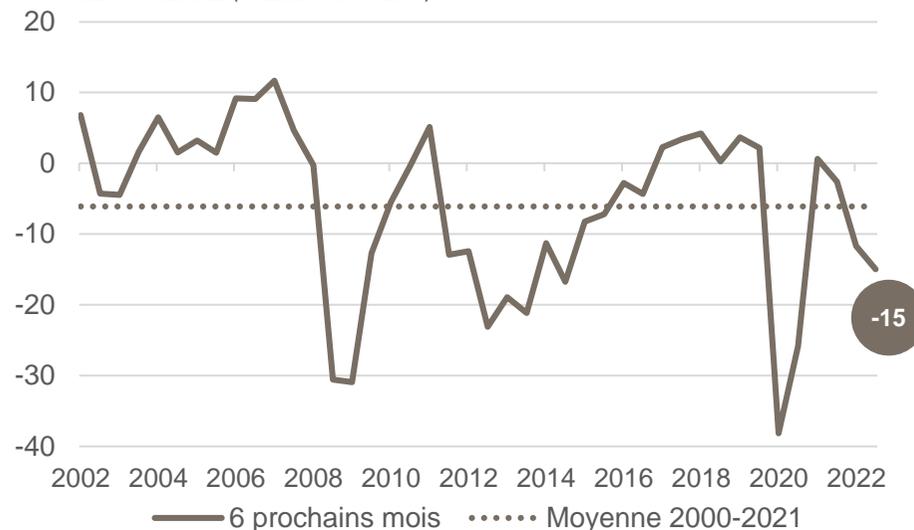
La situation de trésorerie des TPE-PME se détériorerait dans les prochains mois, dans un contexte de hausse de la facture énergétique

- Les TPE-PME sont pessimistes quant à l'évolution future de leur trésorerie. L'indicateur perd 3 points sur le semestre et 12 points sur un an, à -15, soit un niveau nettement sous sa moyenne de long terme (-4). Sur un an, l'indicateur se dégrade nettement quel que soit le secteur. Sur un semestre, il se dégrade le plus fortement dans le Tourisme (-28 points), partant toutefois d'un point haut, et passe en territoire négatif à -22, sous sa moyenne de longue période (-9). La trésorerie est aussi attendue en nette détérioration dans l'Industrie (solde d'opinion à -19, en baisse de 16 points sur un an, et nettement sous sa moyenne de long terme de -3. À noter que les dirigeants de la Construction et des Transports sont moins pessimistes qu'en mai (respectivement +3 et +2 points sur six mois).
- Cette dégradation attendue de la situation de trésorerie est en grande partie à mettre au crédit de la hausse attendue de la facture énergétique: 46% des TPE-PME s'attendent à une hausse de plus de 10% de celle-ci par rapport à 2021 (63 % des TPE-PME industrielles, cf. focus p. 21).

La rentabilité des TPE-PME se détériorerait l'année prochaine.

- Les chefs d'entreprise s'attendent à une détérioration de leur rentabilité pour 2023. 15 % anticipent une hausse contre 24 % une baisse. Ils sont plus pessimistes qu'en fin d'année dernière pour 2022. En effet, 24 % prévoyaient une hausse contre 12 % une baisse.
- La rentabilité en 2023 diminuerait dans tous les secteurs, plus nettement dans les Transports, la Construction et le Commerce. Le solde d'opinion s'établissant à respectivement -17, -15 et -15.

• GRAPHIQUE 14 : JUGEMENT SUR LA SITUATION FUTURE DE TRÉSORERIE (SOLDE D'OPINION EN %)



Champ : total (N=4590); Source : Bpifrance Le Lab

• GRAPHIQUE 15 : JUGEMENT SUR LA SITUATION FUTURE DE TRÉSORERIE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (SOLDE D'OPINION EN %)



Champ : total (N=4590); Source : Bpifrance Le Lab

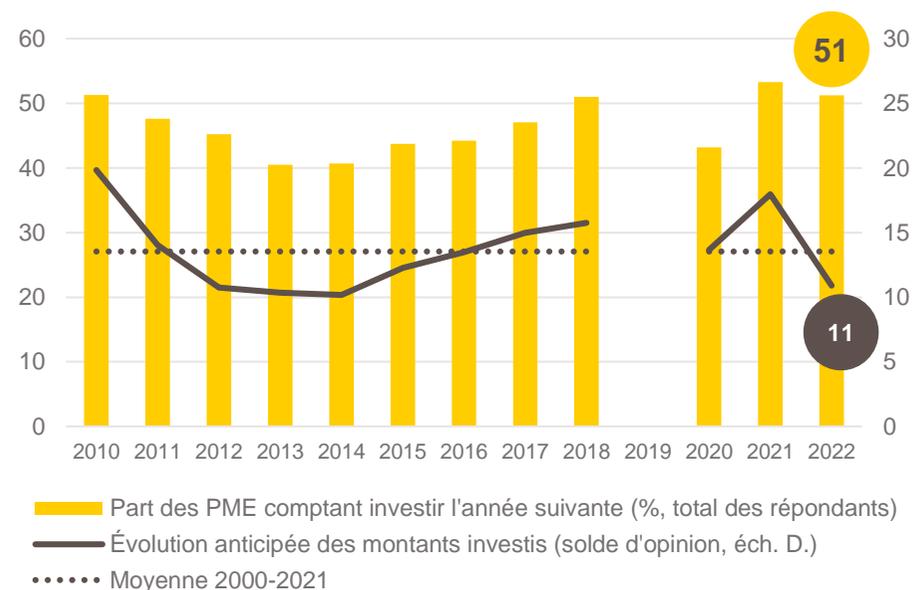
En 2023, l'investissement marquerait le pas

Dans un contexte teinté d'incertitudes, notamment sur l'évolution des prix de l'énergie, les TPE-PME pensent freiner leurs investissements en 2023

Plus de la moitié des TPE-PME comptent investir en 2023 mais pour une dynamique de volume de dépenses nettement moins élevée

- 51 % des TPE-PME comptent investir en 2023, une proportion en légère baisse par rapport à l'année dernière (53 % en novembre 2021 pour l'année 2022) mais qui reste proche de la moyenne de long terme (53 %). Le solde d'opinion sur l'évolution anticipée des dépenses d'investissement recule fortement à +11 (-7 points sur 1 an et au plus bas niveau depuis 2014).
- La proportion de TPE-PME envisageant d'investir en 2023 est en baisse dans tous les secteurs, hormis le Tourisme et le Commerce. Cette proportion atteint 60 % dans l'Industrie, un niveau similaire à la moyenne observée sur longue période.
- Les soldes d'opinion sur l'évolution des montants investis reculent également quel que soit le secteur, le plus nettement dans les Transports (-16 points à +2, contre +6 en moyenne de long terme) et le Tourisme (-12 à +15, au-dessus de sa moyenne de long terme de +13). L'indicateur recule dans une moindre mesure dans l'Industrie (-7 points à +15, proche de sa moyenne de longue période de +17). Ils atteignent des niveaux proches de 2012-2013, années d'atonie de l'investissement des entreprises au niveau macroéconomique.
- Certains projets d'investissement pourraient être remis en cause en cas de hausse trop importante de la facture énergétique (cf. focus p. 21).

• **GRAPHIQUE 16 : ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE SUIVANTE**
SOLDE D'OPINION EN %



Note : en novembre 2022, 51 % des PME se déclarent prêtes à investir en 2023 et la part de celle anticipant une hausse des dépenses par rapport à 2022 est supérieure de 11 points à la part de celle anticipant une baisse.

En raison d'un changement de méthodologie, les données pour l'année 2019 ne sont pas interprétables.

Champ : Total (N=4590); Source : Bpifrance Le Lab

FOCUS

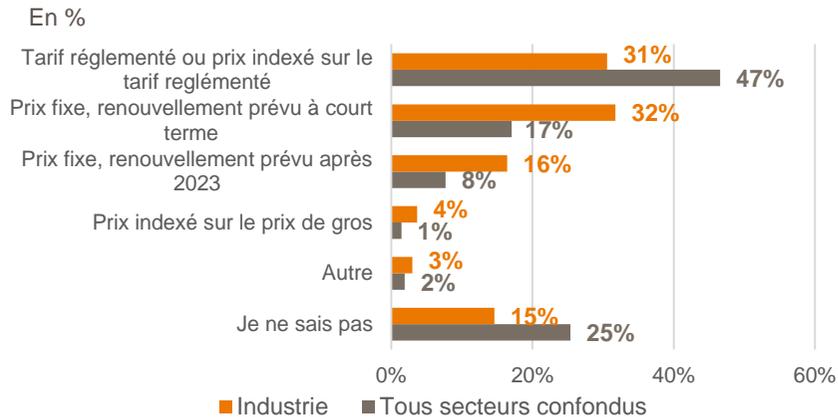
Plus du tiers des TPE-PME industrielles vulnérables aux évolutions du prix de l'électricité à horizon 2023

Les TPE-PME disposent majoritairement d'un contrat d'électricité (90 % d'entre elles), seulement un tiers dispose d'un contrat de gaz. Ces proportions sont plus élevées pour les TPE-PME de l'Industrie (respectivement 98 % et 44 %).

Plus de la moitié des TPE-PME consommatrices d'électricité seraient protégées à court terme des fortes fluctuations des prix de marché :

- Parmi les entreprises concernées par un contrat d'électricité, 47 % ont un tarif réglementé ou indexé sur celui-ci et 7 % un contrat à prix fixe, avec renouvellement prévu après 2023. 18 % ont un contrat à prix fixe avec renouvellement prévu avant 2023 ou indexé sur le prix de marché et sont donc vulnérables à court terme (soit 17 % des TPE-PME). 25 % n'ont pu renseigner leur type de contrat.
- Les entreprises industrielles apparaissent moins protégées à court terme : 32 % ont un contrat à prix fixe avec un renouvellement prévu à court terme (fin 2022 ou en 2023) et 4 % un contrat indexé sur le prix de marché.

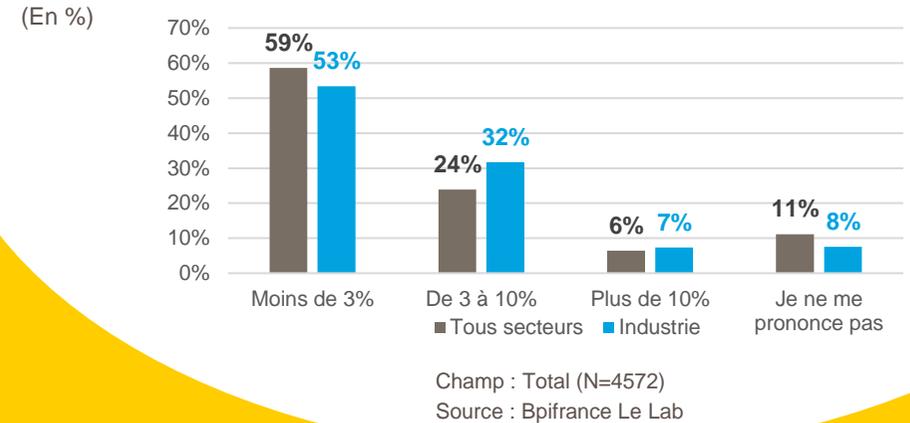
Graphique 17 : Type de contrat d'électricité dont disposent les TPE-PME



Note de lecture: Parmi les TPE-PME utilisant de l'électricité (90 % de l'échantillon), 47 % ont indiqué que leur contrat d'électricité est fixé au tarif réglementé ou indexé sur le tarif réglementé.

Champ : Total (N=4127); Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 18 : Poids de la facture énergétique dans le chiffre d'affaires des TPE-PME



S'agissant du gaz, 41 % des entreprises concernées apparaissent vulnérables aux hausses de prix à court terme (soit 13 % de l'ensemble des TPE-PME).

- Tous secteurs confondus, plus du tiers (35 %) des TPE-PME utilisatrices de gaz ont un contrat à prix fixe renouvelable avant fin 2023 et 6 % indexé sur le prix de marché.
- La moitié des entreprises industrielles utilisatrices de gaz déclare être exposée aux hausses de prix du gaz à court terme, 40 % ayant un contrat au tarif à prix fixe renouvelable avant fin 2023 et 10 % un contrat indexé sur le prix de marché.

Ainsi, si l'impact de l'évolution du coût de l'énergie sur le résultat des TPE-PME aurait été limité en 2022, il pourrait ne pas en être de même en 2023.

- En 2022, si 55 % des dirigeants jugent que l'évolution du coût de l'énergie aurait un impact négatif significatif sur le résultat de leur entreprise, seuls 5 % estiment que cela ferait basculer le résultat en territoire négatif. Cette part est toutefois deux fois plus élevée pour les TPE-PME du secteur de l'Industrie et du Tourisme.
- En 2023, les dirigeants s'attendent à de fortes hausses du coût de l'énergie. 46 % s'attendent à une hausse de plus de 10 % de leur facture énergétique en 2023 par rapport à 2021, c'est 63 % du côté de l'Industrie. Pour ces dernières, 18 % estiment même qu'elle pourrait plus que doubler (7 % tous secteurs confondus). À noter que ces proportions paraissent relativement faibles au regard des contrats souscrits et des hausses de prix attendues, notamment s'agissant du tarif réglementé. Mais une part significative des TPE-PME (une sur cinq) déclarent ne pas savoir quelle hausse de leur facture énergétique attendre et certaines anticipent peut-être un effet volume (moindre consommation), compensant en partie l'effet valeur.
- La facture énergétique représente plus de 3 % du chiffre d'affaires chez 30 % de l'ensemble des TPE-PME, 65 % de celles du Tourisme, 51 % de celles des Transports et 39 % des industrielles

Une trop forte hausse de la facture énergétique pourrait en outre entraver les projets des TPE-PME. Celles-ci sont toutefois en grande majorité dans l'incertitude quant au seuil de prix qui déclencherait de telles décisions: 63 % ne savent pas à partir de quel prix de l'électricité leurs projets d'investissement seraient suspendus. C'est 66 % s'agissant du seuil déclenchant une réduction de l'activité et 78 % une cessation.

Conjoncture régionale : synthèse

Attendue en ralentissement dans la majorité des régions, l'activité resterait toutefois dynamique. Cependant, les évolutions régionales sont hétérogènes.

C'est en Centre-Val de Loire que l'activité aurait été la plus dynamique, les TPE-PME tablant sur une croissance de +8,1 % pour 2022 (après +6,0 % en 2021). Le solde d'opinion y est également le plus élevé (+35, en hausse de 1 point sur un an et de 7 points sur le semestre), nettement supérieure à sa moyenne de long terme de +6. Pour 2022, la croissance du chiffre d'affaires serait également soutenue et plus élevée qu'en 2021 en PACA (+6,8 %). L'activité serait en revanche la moins dynamique en Nouvelle-Aquitaine (+4,4 %) et en Normandie (+4,6 %), et dans une moindre mesure les Pays de la Loire (5,0 %) où le solde d'opinion est celui en plus fort recul sur un an (-19 points à +27). Les TPE-PME franciliennes et des Hauts-de-France affichent le solde d'opinion relatif à l'activité le plus faible à +23 (respectivement -5 et -12 points sur un an). Les TPE-PME de la plupart des régions déclarent ralentir leurs embauches cette année. Le ralentissement serait plus prononcé en Centre-Val de Loire, où le solde d'opinion perd 18 points sur un an à +6, niveau régional le plus faible, restant néanmoins légèrement au-dessus de sa moyenne de long terme (+5). À l'inverse, en Normandie, l'indicateur s'inscrit en hausse sur un an (+6 points) à +16 mais est en baisse de 8 points sur le semestre.

Les dirigeants de TPE-PME des Pays de la Loire restent les plus nombreux à déclarer investir en 2022 (55 %, un niveau légèrement inférieur à la moyenne de long terme), bien qu'en baisse de 3 points sur un an. Un peu plus de la moitié des chefs d'entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Bretagne, du Grand Est, de Bourgogne-Franche-Comté et de Nouvelle-Aquitaine pensent investir cette année, soit une proportion bien en deçà de celle d'avant crise pour le Grand Est (59 % fin 2019). Les TPE-PME franciliennes restent les moins optimistes: seul le tiers compte investir en 2022 (43 % avant crise).

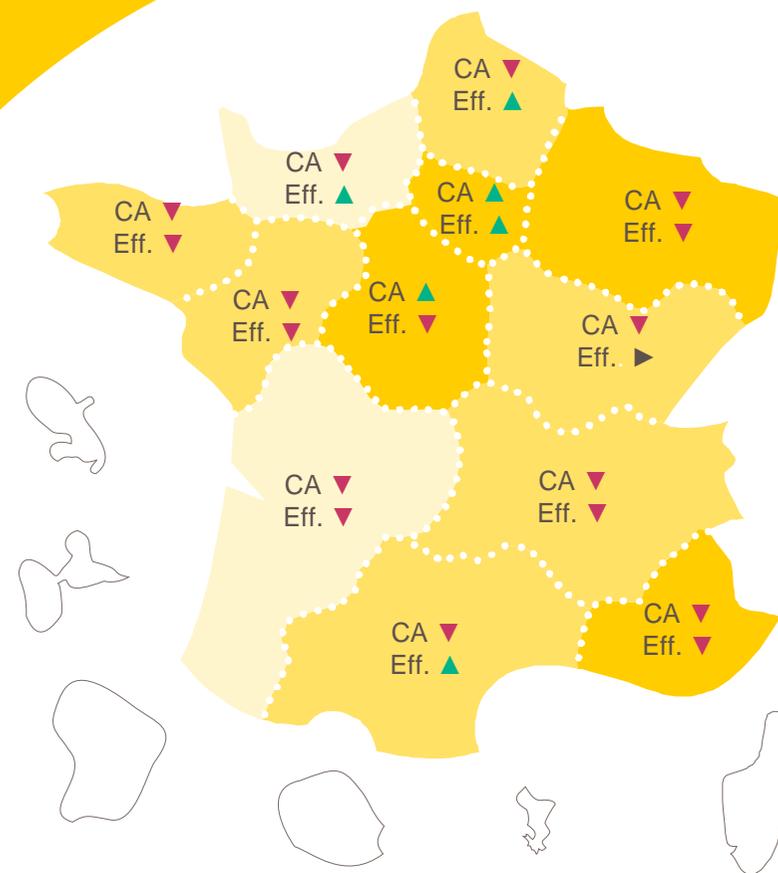
Les mesures publiques de soutien aux entreprises déployées pendant la crise ont permis de contenir significativement les difficultés de trésorerie des TPE-PME de l'ensemble des régions. Les TPE-PME de Centre-Val de Loire font toujours état de plus de difficultés que les autres (31 % d'entre elles contre 24 % en moyenne nationale). À l'inverse, les TPE-PME des Pays de la Loire restent celles rapportant le moins de difficultés de trésorerie au cours des 6 derniers mois (19 %).

Pour 2023, l'indicateur relatif à l'activité est en baisse dans l'ensemble des régions françaises, dans un contexte particulièrement incertain (horizon de résorption des difficultés d'approvisionnement, inflation, problématiques énergétiques, etc.). Les TPE-PME franciliennes restent les plus optimistes (solde d'opinion à +14). Les embauches sont également attendues en ralentissement.

Les résultats détaillés par région sont disponibles dans le focus régional, accessible sur <https://lelab.bpifrance.fr/>.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS PAR RÉGION

SOLDE D'OPINION EN %



Évolution moyenne du CA en valeur nominale

- De 4,0 % à 4,9 %
- De 5,0 % à 5,9 %
- 6,0 % et plus
- Non significatif
- ▲ Solde d'opinion en hausse sur un an
- ▶ Solde d'opinion stable sur un an
- ▼ Solde d'opinion en baisse sur un an

CHIFFRE D'AFFAIRES

EFFECTIFS

INVESTISSEMENT

ANNÉE 2022 ⁽¹⁾

	Moyenne 2000 à 2021	Nov. 2021	Nov. 2022	Évolution / Nov. 2021	Moyenne 2000 à 2021	Nov. 2021	Nov. 2022	Évolution / Nov. 2021	Moyenne 2000 à 2021	Nov. 2021	Nov. 2022	Évolution / Nov. 2021
Ensemble des TPE-PME	14	36	27		8	16	14		-2	7	-1	
10 – 250 salariés	21	46	34		13	23	20		0	13	3	
Moins de 10 salariés	4	18	14		-1	3	3		-6	-3	-7	
Commerce	13	38	17		7	14	11		-4	5	-2	
Construction	8	33	17		6	14	9		-5	3	-6	
Industrie	16	45	36		6	18	18		-1	17	1	
Services	19	31	24		13	21	15		1	6	-1	
Tourisme	2	17	57		-1	-6	19		-7	-6	2	
Transports	5	31	44		7	11	9		-2	-2	3	

ANNÉE 2023 ⁽¹⁾

Ensemble des TPE-PME	17	31	6		12	28	17		14	18	11	
10 – 250 salariés	23	36	12		15	35	21		13	20	10	
Moins de 10 salariés	8	22	-3		8	17	8		14	15	12	
Commerce	17	22	- 1		9	19	12		15	15	12	
Construction	2	13	-3		6	24	10		8	10	1	
Industrie	22	38	7		14	35	21		17	22	15	
Services	23	37	17		19	33	21		13	18	13	
Tourisme	9	57	10		1	24	11		13	27	15	
Transports	6	23	-1		6	20	6		6	18	2	

(1) Solde d'opinion = (Part des entreprises anticipant une hausse – Part des entreprises anticipant une baisse)



04.



MÉTHODOLOGIE

Définitions

Les indicateurs ou soldes d'opinions sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- **Indicateur en évolution** = [(x % « en hausse ») – (y % « en baisse »)] X 100
- **Indicateur en niveau** = [(x % « bon / aisé ») – (y % « mauvais / difficile »)] X 100

Les pourcentages d'opinion neutre (« stable » ou « normal »), qui font le complément des réponses à 100 %, ne sont donc pas pris en compte dans le calcul de ce type d'indicateur.

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 actions suivantes au cours des 3 dernières années :

- financer des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruter du personnel de R&D ;
- acquérir une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ;
- déposer un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ;
- développer pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ;
- commercialiser sur le marché un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utiliser un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'est déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Une entreprise « **fortement exportatrice** » réalise plus du quart de son activité à l'international, « **moyennement exportatrice** » entre 6 % et 25 % et « **non exportatrice** » moins de 6 % (y compris 0 %).

Structure de l'échantillon

À l'occasion de la 76^e édition de l'enquête semestrielle de conjoncture, 40 000 entreprises des secteurs marchands non agricoles, de 1 à 249 salariés et réalisant moins de 50 M€ de chiffre d'affaires, ont été interrogées à l'automne 2022.

4 590 réponses reçues entre le 2 et le 28 novembre 2022, jugées complètes et fiables, ont été exploitées au niveau national et ont fait l'objet de déclinaisons pour l'ensemble des régions excepté la Corse et les Outre-Mer dont le nombre de réponses est insuffisant.

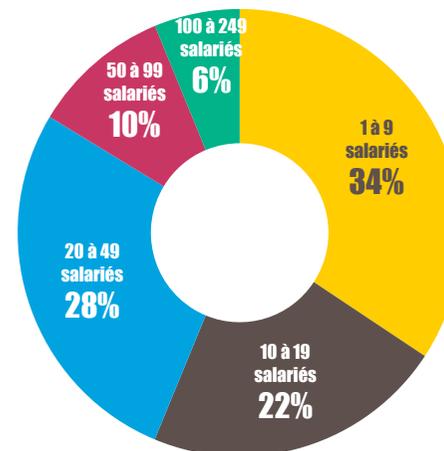
Des questions supplémentaires relatives aux difficultés d'approvisionnement, à l'évolution des salaires et des prix, et aux problématiques énergétiques des TPE-PME ont été introduites pour l'ensemble de l'échantillon (environ 4 580 réponses à ces questions ont été analysées).

Les réponses à ces questions supplémentaires ont été redressées sous deux dimensions, de façon à reproduire la démographie des TPE-PME françaises:

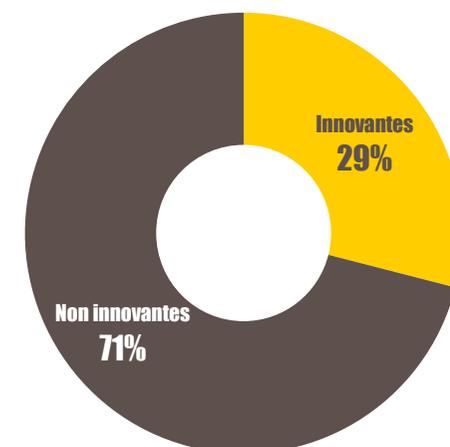
- Le nombre de salariés, de façon à corriger la sous-représentation des TPE parmi les répondants
- Le secteur d'activité, de façon à corriger la sur-représentation de l'industrie et la sous-représentation du secteur du tourisme

Le redressement a été effectué sur la base du nombre d'entreprises dans les différentes catégories.

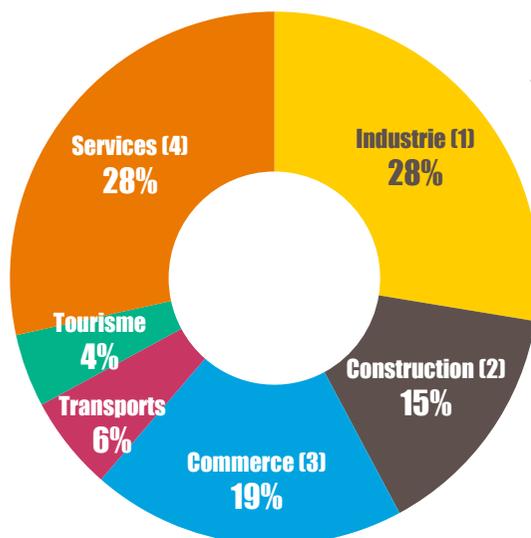
Taille



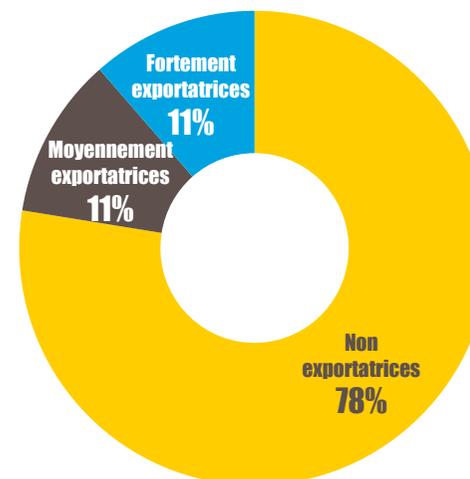
Caractère innovant



Secteur d'activité



Export



(1) 3 % agroalimentaire, 14 % biens intermédiaires, 7 % biens d'équipements, 3 % biens de consommation
 (2) 12 % bâtiment, 2 % travaux publics
 (3) 2 % commerce et réparation automobile, 12 % commerce de gros, 5 % commerce de détail
 (4) 24 % services aux entreprises, 4 % services aux particuliers

Responsables de l'étude : Sabrina El Kasmi, Aurore Le Saule
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective
Pôle Macroéconomie – Conjoncture.

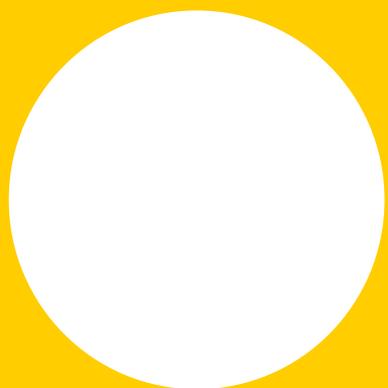
Pour contacter Bpifrance de votre région

—
bpifrance.fr

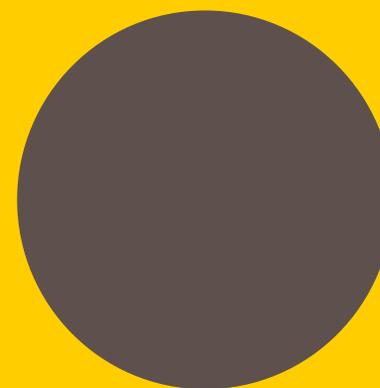


27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00

lelab.bpifrance.fr



SERVIR L'AVENIR



lelab.bpifrance.fr